



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2026-2027-2028

Adopté à la séance extraordinaire du 15 décembre 2025

Suivant l'article 951.3 du Code municipal, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années subséquentes. Le programme doit être divisé en phases annuelles. Il doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois.

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) doit être adopté lors d'une séance extraordinaire devant être précédée d'un avis public au moins huit jours avant la séance, ce qui a été fait le 5 décembre 2025.

Pour la période 2026 à 2028, les investissements anticipés totalisent (avant subventions) plus de 33 millions de dollars et ils sont répartis comme suit :

Projets	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Nouvelle usine de traitement d'eau potable	500 000 \$	6 500 000 \$	7 000 000 \$	14 000 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur et PRIMEAU	11 200 000 \$	Aide financière pour les plans et devis confirmée
Réfection complète de la rue Aubin et son effluent		3 430 000 \$	380 000 \$	3 810 000 \$	Règlement d'emprunt de secteur (25%) et PRIMEAU (75%)	2 857 500 \$	
Construction d'un gymnase (en partenariat avec le centre de service scolaire). Projet de 14,3 M\$	3 600 000 \$	4 500 000 \$	900 000 \$	9 000 000 \$	Règlement d'emprunt		Gymnase accessible à la population en dehors des heures de classe.
Réfection de chemins, de ponceaux et trottoirs	650 000 \$	550 000 \$		1 200 000 \$	Règlement d'emprunt		



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2026-2027-2028

Adopté à la séance extraordinaire du 15 décembre 2025

Projets	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Remplacement de la station de pompage d'eaux usées Desrochers	75 000 \$	925 000 \$		1 000 000 \$	Règlement emprunt, TECQ, PRIMEAU v1.2	750 000 \$	
Dépôt à neiges usées	75 000 \$	600 000 \$		675 000 \$	Règlement d'emprunt		
Centre du réemploi (écocentre)	387 000 \$			387 000 \$	Règlement d'emprunt et Recyc- Québec	270 000 \$	
Lampadaires centre ville	116 000 \$			116 000 \$	Fond de roulement ou fond dédié		
Réfection complète d'une section de la rue Réjean-Lavoie et Passage du tennis	300 000 \$	400 000 \$	70 000 \$	770 000 \$	Règlement de secteur, PRIMEAU, TECQ	400 000 \$	
Restauration de certaines rampes de mise à l'eau	35 000 \$	35 000 \$		70 000 \$	Fonds de parcs ou excès de fonctionnement		Lacs Croche, Sylvère, Provost
Remplacement de 2 unités de ventilation de l'hôtel de ville	235 000 \$			235 000 \$	Règlement d'emprunt		
Aménagement et agrandissement des stationnements à vocation récrétouristique	200 000 \$	250 000 \$		450 000 \$	Règlement emprunt, fonds de parcs, PAFIRSPA	50 000 \$	



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2026-2027-2028

Adopté à la séance extraordinaire du 15 décembre 2025

Projets	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Total sur 3 ans	Mode de financement	Subventions à confirmer	Commentaires
Remplacement de petits véhicules et camionnettes	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$	Fonds de roulement		Remplacement véhicules en fin de vie utile
Remplacement de matériel informatique	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$	Fonds de roulement		Remplacement matériel en fin de vie utile
Aménagement de terrains de volley-ball	35 000 \$			35 000 \$	Fond de parc/excédent de fonctionnement non affecté		
Remplacement de véhicules lourds de déneigement	1 000 000 \$	200 000 \$		1 200 000 \$	Règlement d'emprunt		Remplacement véhicules en fin de vie utile
TOTAL	7 338 000 \$	17 520 000 \$	8 480 000 \$	33 338 000 \$		15 527 500\$	
Total après subventions				17 810 500 \$			